



Appel unitaire à la grève le 1 février 2024

Les ministres se suivent et les réformes avec, réformes qui accentuent le tri social et désorganisent les écoles, collèges et lycées, réformes qui se font avec mépris envers les personnels et sans s'attaquer au problème de nos salaires insuffisants, réformes qui actent les suppressions de postes et qui dégradent nos conditions de travail.

Les personnels de l'Éducation nationale savent que pour arracher des augmentations salariales, de meilleures conditions de travail et faire barrage aux contre-réformes, il faut imposer un rapport de force. On le voit aujourd'hui avec le monde agricole. Pour nous, la grève est notre meilleure arme.

5 bonnes raisons de se mettre en grève !

1 : Pour de vraies augmentations de salaires

Les mesures de revalorisation engagées l'an dernier, principalement pour les enseignant·es en début de carrière, sont très insuffisantes pour rattraper l'écart avec la rémunération moyenne des enseignant·es des pays de l'OCDE. Pour 70 % des enseignant·es, la revalorisation s'est bornée à une augmentation indemnitaire de 95 euros par mois et à une trentaine d'euros induits par la hausse de la valeur du point d'indice. Ces mesures sont très insuffisantes au regard de l'inflation.

2 : Pour de meilleures conditions de travail et l'abandon des contre-réformes

De Blanquer à Attal, les personnels ont subi des réformes injustes, imposées dans la précipitation, qui participent à la dégradation des conditions de travail des personnels : la réforme du lycée professionnel,

le démantèlement de la formation continue, la casse des groupes classe au collège... Ces réformes aggravent une situation alarmante : augmentation des tâches, des missions et du temps de travail, absence de médecine du travail...

Nous demandons l'abandon du Pacte qui ne répond en rien à une amélioration du système éducatif et nous nous opposons à la réforme du LP telle qu'elle est envisagée.

Nous exigeons une réelle amélioration des conditions de travail et de rémunération des maîtres délégués.

3 : Pour de vrais moyens et des créations de postes

Suite à la publication des derniers résultats de l'enquête Pisa sur le niveau scolaire des élèves de l'OCDE, le ministre a annoncé un "choc des savoirs" composé d'une compilation de mesures démagogiques à l'inefficacité prouvée et dont la mise en oeuvre va désorganiser complètement les collèges et aggraver la relégation sociale des élèves les plus en difficultés. Ce n'est pas en encourageant le redoublement, en mettant en place des groupes de niveau pour trier les élèves ou en sabordant le lycée professionnel que le ministre peut espérer réduire des inégalités sociales qui pèsent lourdement sur les trajectoires scolaires des élèves.

Au contraire, pour lutter contre les inégalités sociales en améliorant les conditions d'études des

élèves, il faut une baisse du nombre d'élèves par classe par le recrutement massif de personnels, un développement de la formation initiale et continue des personnels, un accompagnement médico-social des élèves, la reconnaissance du métier d'AESH par la création d'un véritable statut...

4 : Pour une école réellement inclusive

Macron a ordonné l'acte 2 de l'école inclusive pour augmenter le nombre d'élèves en situation de handicap à l'école, il oublie néanmoins tous les autres élèves qui dépendent de dispositifs d'inclusion : les élèves allophones et les élèves en grande difficulté scolaire. L'Éducation nationale ne donne pas les moyens aux personnels d'accueillir tous les élèves : il manque de personnels AESH, de moyens pour garantir l'accessibilité, de temps de concertation et de formation. Il faut d'urgence créer un vrai statut pour les AESH et arrêter la mutualisation de l'accompagnement.

5 : Pour un réel contrôle de l'argent public dans l'enseignement privé

L'enseignement privé est financé à plus de 70% par de l'argent public. Malheureusement, il arrive que ces fonds publics soient détournés de leur objet initial, par exemple lorsque des directeurs s'accordent des heures d'enseignement sans jamais aller devant les élèves ou lorsque des établissements organisent des cours de 50 minutes afin de libérer des heures pour effectuer des tâches relevant de l'OGEC. Cette année le Pacte n'a fait qu'aggraver ces abus.

Nous devons lutter contre ces dérives car à chaque fois qu'une heure de DHG est détournée c'est une heure qui ne va pas aux collègues et aux élèves.